

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 09-sept.-2015

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Code du produit 8045290
Nom du produit 6993 X-50 BLACK

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Printing ink
Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Markem-Imaje
9, rue Gaspard Monge - BP 110
26501 Bourg-lès-Valence cedex
France
Tel: (33) 4 75 75 55 00
Fax: (33) 4 75 82 98 10
<http://www.markem-imaje.com>
E-mail: sds@markem-imaje.com

MARKEM-IMAJE SAS
9, rue Gaspard Monge - BP 110

 ZA de l'Armailler
26501 BOURG-LES-VALENCE - FRANCE
Phone: 04 75 75 55 00
Fax: 04 75 82 98 10

Téléphone en cas d'urgence

Markem-Imaje : (33) 4 75 75 55 00
INRS (Orfila): (33) 1 45 42 59 59

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

Symbole(s)

Xn - Nocif

R-code(s)

Xn;R22 - Xi;R36

Éléments d'étiquetage
Identificateur de produit



Mention d'avertissement
 Attention

mentions de danger
 H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

YEUX

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

INGESTION

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 Rincer la bouche

Renseignements sur le perturbateur endocrinien
 .? est soupçonné de perturber les fonctions endocrines

Autres dangers

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation

Mixture of solvents, polymers, colorants and additives.

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	% en poids	Classification	Classification SGH
2-Phénoxyéthanol	204-589-7	122-99-6	80 - 90	Xn; R22 Xi; R36	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319)
Aniline	200-539-3	62-53-3	< 1	T; R23/24/25- 48/23/24/25 Carc.Cat.3; R40 Xi; R41 R43 N; R50 Muta.Cat.3; R68	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) STOT RE 1 (H372) Aquatic Acute 1 (H400)

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS

Description of first aid measures

Conseils généraux	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements.
Inhalation	Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Éviter le contact direct avec la peau. Un examen médical immédiat n'est pas requis. Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Consulter un médecin si nécessaire. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Un examen médical immédiat n'est pas requis. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Most Important Symptoms/Effects Pas d'information disponible

Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

dioxyde de carbone (CO₂). poudre d'extinction. mousse résistant à l'alcool. eau pulvérisée.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-combustible but may burn if exposed to flame or other ignition source La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques Un écoulement peut polluer les cours d'eau Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage Ce produit présente un risque d'incendie, parce qu'il flotte sur l'eau

Advice for fire-fighters

Équipement de protection et mesures de précautions pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives.

Methods and material for containment and cleaning up

Méthodes de confinement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de protection individuelle. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre et autres substances absorbantes non combustibles. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom Chimique	EU	Le Royaume Uni	La France	L'Espagne	L'Allemagne
2-Phénoxyéthanol 122-99-6			-	-	TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m ³ Ceiling / Peak: 40 ppm Ceiling / Peak: 220 mg/m ³
Aniline 62-53-3		TWA: 1 ppm TWA: 4 mg/m ³ STEL: 3 ppm STEL: 12 mg/m ³ Sk*	TWA: 2 ppm TWA: 10 mg/m ³	TWA: 2 ppm TWA: 7.7 mg/m ³ via dérmica*	TWA: 2 ppm TWA: 7.7 mg/m ³ Ceiling / Peak: 4 ppm Ceiling / Peak: 15.4 mg/m ³

Nom Chimique	L'Italie	Le Portugal	Les Pays-Bas	La Finlande	Le Danemark
2-Phénoxyéthanol 122-99-6	-		-	TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 290 mg/m ³ iho*	
Aniline 62-53-3	-	TWA: 2 ppm	-	TWA: 0.5 ppm TWA: 1.9 mg/m ³ STEL: 1.0 ppm STEL: 3.9 mg/m ³ iho*	TWA: 1 ppm TWA: 4 mg/m ³ H*

Nom Chimique	L'Autriche	La Suisse	la Pologne	La Norvège	L'Irlande
2-Phénoxyéthanol 122-99-6	TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m ³ STEL 20 ppm STEL 110 mg/m ³ Ceiling 20 ppm Ceiling 110 mg/m ³ H*	TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m ³ STEL: 40 ppm STEL: 220 mg/m ³ H*	TWA: 230 mg/m ³		
Aniline 62-53-3	TWA: 2 ppm TWA: 8 mg/m ³ STEL 10 ppm STEL 40 mg/m ³ H*	TWA: 2 ppm TWA: 8 mg/m ³ STEL: 4 ppm STEL: 16 mg/m ³ H*	STEL: 20 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³	TWA: 1 ppm TWA: 4 mg/m ³ STEL: 3 ppm STEL: 8 mg/m ³ H*	TWA: 1 ppm TWA: 3.8 mg/m ³ STEL: 3 ppm STEL: 11.4 mg/m ³ Sk*

Le niveau sans effet dérivé (DNEL) Pas d'information disponible

La concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage lunettes de sécurité à protection intégrale. écran facial.
Protection des mains Impervious gloves made from .
Protection de la peau et du corps gants imperméables. vêtements étanches. vêtements de protection à manches longues. tablier.
Protection respiratoire inutile dans les conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide
Odeur caractéristique
Seuil olfactif Pas d'information disponible
Couleur noir

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>pH</u>	<u>NA</u>
Point de fusion/point de congélation	< / <	Point/intervalle d'ébullition	>242°C / >468°F
Point d'éclair	>121°C / >250°F		
Limites d'inflammation dans l'air			
limite d'inflammabilité inférieure	0.9%		
limite d'inflammabilité supérieure	ND	Solubility in other solvents	Pas d'information disponible
Température d'auto-inflammabilité	>495°C/>923°F	Température de décomposition	Pas d'information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	Viscosité dynamique	ND
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible		

AUTRES INFORMATIONS

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau donnée non disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à l'impact aucun(e)
 Sensibilité à la décharge statique aucun(e)

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles

Incompatible avec des agents oxydants. Incompatible avec des acides forts et des bases.

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Fumée.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

1,458.00mg/kg
 6,291.00mg/kg

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Inhalation	Nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire. Peut être nocif par inhalation.
Contact avec la peau	La substance peut provoquer une légère irritation de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau.
Contact avec les yeux	Irritation légère des yeux.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
2-Phénoxyéthanol	= 1260 mg/kg (Rat)	= 5 mL/kg (Rabbit)	
Aniline	= 440 mg/kg (Rat) = 250 mg/kg (Rat)	= 442 mg/kg (Rat) = 1400 mg/kg (Rat)	= 1 mg/L (Rat) 4 h = 1.82 mg/L (Rat) 4 h

Nom Chimique	CIRC	UK
Aniline	Group 3	

Toxicité chronique

Risque d'effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Risque d'effets indésirables sur le foie. Éviter les expositions répétées.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité	Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.
Biodégradation	Some ingredients of this material have some potential to biodegrade, but most ingredients have a limited potential to biodegrade or have not been tested.

Nom Chimique	No.-CAS	log Pow	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les microorganismes	German Water Class (VwVwS) Annex 2
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	1.13	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50		1650
Aniline	62-53-3	0.9			20

Nom Chimique	No.-CAS	Daphnia magna	Toxicité pour le poisson
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50	220 - 460: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static 337 - 352: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 366: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static
Aniline	62-53-3		101 - 131: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 12.6 - 108: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 flow-through 40.7 - 59.1: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 68.4 - 83.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 7.4 - 15.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1. No ONU	non réglementé
14.2.	
14.3. Classe de danger	aucun(e)
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé
14.5. Polluant marin	aucun(e).

ADR

14.1. No ONU	non réglementé
14.2.	
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé

IATA

14.1. No ONU	Non applicable
14.2. Nom d'expédition	NOT RESTRICTED
14.3. Classe de danger	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

In accordance with Regulation (EC) No. 1272/2008

Inventaires internationales

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Évaluation de la sécurité chimique

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R23 - Toxique par inhalation
R36 - Irritant pour les yeux
R22 - Nocif en cas d'ingestion

Date d'émission 09-sept.-2015

Cause de la révision Tous

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Fin de la Fiche de Données de Sécurité